

**NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021**

**BUDGET PRINCIPAL**

Le budget primitif 2021 s'élève 10 470 188.94 € en dépenses et à 12 953 584.16 en recettes

Ces masses sont réparties en fonctionnement d'une part et en investissement d'autre part.

**Section de fonctionnement**

**Dépenses**

Chap.	Libellé	Budget Précédent 2020	Budget 2021
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 025 337.00	2 038 202.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 947 000.00	4 844 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	61 000.00	61 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	493 688.40	522 800.00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>7 527 025.40</b>	<b>7 466 002.00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	35 900.00	30 250.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 000.00	8 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISI		850.00
022	DEPENSES IMPREVUES	20 000.00	39 000.00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>7 604 925.40</b>	<b>7 544 102.00</b>
023	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>31 162.76</b>	
042	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>205 232.00</b>	<b>200 325.00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>236 394.76</b>	<b>200 325.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 841 320.16</b>	<b>7 744 427.00</b>

Les charges à caractère général = 2 038 202 €, sont en hausse de quelque 13 000 € par rapport au budget 2020 qui avait été revu en cours d'année pour tenir compte de dépenses non engagées du fait de la situation sanitaire ; les crédits 2021 sont estimés avec un retour à une situation stabilisée sur le 2<sup>e</sup> semestre

59 % des dépenses concernent les postes suivants :

- entretien des terrains, bâtiments, matériels, nettoyage des locaux, maintenances = 567 000 € soit 28 %

-eau, électricité et gaz pour 333 000 € soit 16 %.

- fourniture de repas en restauration scolaire, petite enfance, enfance, office municipal des aînés : 300 000 € soit 15 %

Les frais de personnel = 4 844 000 € diminuent de 103 000 €, malgré la prévision d'un recrutement en cours d'année d'un 4<sup>e</sup> policier municipal.

Les atténuations de produits = 61 000 € sont stables et concernent pour 60 000 € le crédit au titre du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales

Les autres charges de gestion courantes = 522 800 € augmentent de 29 000 € en raison d'une subvention d'équilibre du budget annexe locations de salles pour 20 000 € et des subventions aux associations pour environ 8 000 € avec un crédit de 350 000 € soit un niveau identique au budget d'avant Covid.

Les charges financières = 30 250 € continuent de décroître en raison du désendettement de la commune ; le dernier emprunt souscrit date de 2011 générant ainsi une charge d'intérêts moindre.

Les charges exceptionnelles = 8 000 € constituent une provision pour régularisation d'écritures comptables d'exercices antérieurs. En 2020, une dépense de + 14 000 € était inscrite pour une annulation de recette de cet ordre.

Les dotations aux provisions = 850 € sont une nouvelle charge incombant à la commune pour faire face aux recouvrements compromis de recettes émises depuis 2 ans et plus.

Les dépenses imprévues + 39 000 € sont supérieures aux années précédentes de + 19 000 € ceci afin de permettre le vote de crédits supplémentaires en cours d'année en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

### Recettes

Chap.	Libellé	Budget Précédent 2020	Budget 2021
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 368.00	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	441 835.00	581 385.00
73	IMPOTS ET TAXES	6 134 995.00	6 218 417.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	914 683.00	685 900.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	58 400.00	58 400.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		7 553 281.00	7 544 102.00
76	PRODUITS FINANCIERS		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		7 553 281.00	7 544 102.00
<b>042</b>	<b>OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</b>	<b>34 086.63</b>	<b>3 568.21</b>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>34 086.63</b>	<b>3 568.21</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 587 367.63</b>	<b>7 547 670.21</b>

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 680 152.01
---	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 227 822.22
---	---------------

Les produits des services, du domaine et ventes diverses = 581 385 € sont en hausse de 140 000 € ; il s'agit principalement de recettes escomptées des usagers avec un retour « à la normale » du fonctionnement des services petite enfance, enfance, jeunesse et vie scolaire.

Les impôts et taxes = 6 218 417 € évoluent de + 84 000 €. Les impôts directs locaux passent de 3 718 275 € à 3 771 000 € soit une hausse de 0.20 % votée par le Parlement sur les bases fiscales et un transfert du chapitre 74 de compensations d'exonération de taxe d'habitation désormais incluses dans le produit fiscal.

A noter une estimation à la hausse de la taxe additionnelle aux droits de mutation, établie par constat de la recette dynamique des années précédentes.

Les dotations, subventions et participations = 685 900 € chutent de 229 000 € dont – 44 000 € de dotation forfaitaire de l'Etat, - 100 000 € des contributions de la CAF qui restent à ce jour difficiles à estimer (renouvellement des contrats avec l'organisme, et versements exceptionnels en totalité sur 2020 pour les fermetures des crèches) et de compensations d'exonération de taxe d'habitation qui sont transférées dans les impôts et taxes

Les autres produits de gestion courante = 58 400 € sont identiques à 2020 ; il s'agit principalement des revenus des immeubles (La Poste, logements, terres, pylone)

## Section d'investissement

### Dépenses

Chap.	Libellé	Budget Précédent 2020	Restes à réaliser 2020	Propositions Nouvelles 2021	TOTAL
20 204 21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	80 300.00  1 701 840.00	43 800.95  490 312.78	34 700.00  1 948 380.00	78 500.95  2 438 692.78
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		1 782 140.00	534 113.73	1 983 080.00	2 517 193.73
10 16 27 020	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPENSES IMPREVUES	219 500.00 4 000.00 12 410.00		181 000.00 4 000.00 20 000.00	181 000.00 4 000.00 20 000.00
<b>Total des dépenses financières</b>		235 910.00		205 000.00	205 000.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		2 018 050.00	534 113.73	2 188 080.00	2 722 193.73
040 041	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	34 086.63		3 568.21	3 568.21
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		34 086.63		3 568.21	3 568.21
<b>TOTAL</b>		2 052 136.63	534 113.73	2 191 648.21	2 725 761.94

Les dépenses nouvelles (hors engagements réalisés en 2020) s'élèvent à 2 191 648.21 €

Les immobilisations incorporelles = 34 700 € concernent les achats de licences logiciels

Les immobilisations corporelles = 1 948 380 € englobent l'ensemble des achats matériels et travaux et sont résumés comme suit :

Transition écologique	325 000
Construction tour avec ascenseur mairie	386 000
Hangar centre technique	40 000
Halle place Simone Veil	176 000
Vidéo protection	90 000
Voirie éclairage public	237 000
Acquisitions terrains	90 000
Climatisations	113 000
Achats et travaux complexe Louzole	40 000
Cimetière	145 000
Divers écoles et services	307 000

Les emprunts et dettes = 181 000 € concernent le remboursement en capital de la dette qui est en baisse du fait de l'extinction d'un emprunt fin 2020.

Les autres immobilisations financières = 4 000 € permettent d'avancer les frais inhérents aux formations Bafa pour les futurs animateurs.

### Recettes

Chap.	Libellé	Budget Précédent 2020	Restes à réaliser 2020	Propositions Nouvelles 2021	TOTAL )
13 16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138) EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	8 118.00			
<b>Total des recettes d'équipement</b>		8 118.00			
10 1068 27 024	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES Excédents de fonct. capitalisés AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRODUITS DES CESSIONS	120 000.00 914 264.92 4 000.00 22 100.00	140 000.00	100 000.00 1 074 190.19 4 000.00 16 500.00	240 000.00 1 074 190.19 4 000.00 16 500.00
<b>Total des recettes financières</b>		1 060 364.92	140 000.00	1 194 690.19	1 334 690.19
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		1 068 482.92	140 000.00	1 194 690.19	1 334 690.19
021 040 041	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	31 162.76 205 232.00		200 325.00	200 325.00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		236 394.76		200 325.00	200 325.00
<b>TOTAL</b>		1 304 877.68	140 000.00	1 395 015.19	1 535 015.19

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 190 746.75
---	--------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 725 761.94
--	--------------

Les recettes nouvelles (hors engagements réalisés en 2020) s'élèvent à 1 395 015.19 €

Les dotations, fonds divers et réserves = 100 000 € correspondent au Fonds de compensation de la TVA

L'excédent de fonctionnement capitalisé = 1 074 190.19 € ; il s'agit de l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement fin 2020 affectée au financement de la section d'investissement en 2021.

Les autres immobilisations financières = 4 000 € sont d'un montant identique au même chapitre 27 des dépenses d'investissement, soit le remboursement par les bénéficiaires de formation Bafa du préfinancement par la Commune.

Les produits des cessions = 16 500 € concernent la vente d'un terrain à une entreprise de Cap Nord décidée par le conseil municipal en 2020.

### **BUDGET ANNEXE « LOCATIONS DE SALLES »**

Ce budget est de 69 900 € en dépenses et 115 632.75 € en recettes

Les dépenses réelles de fonctionnement de 56 200 € sont en baisse de 7500 € environ, en raison de charges moindres liés à la fermeture des locaux pendant la période Covid.

Il en est de même pour les recettes réelles de fonctionnement qui sont chiffrées à 8 500 € contre 32 000 € au budget primitif 2020 ; ainsi, une subvention d'équilibre du budget principal est nécessaire pour 20 000 €

Les dépenses d'investissement de 800 € sont prévues pour un renouvellement d'ordinateur.

Aucune recette d'investissement n'est prévue hors report excédentaire de 2020 et opérations d'ordre d'amortissements des immobilisations.